



## Compte-rendu de réunion du 5 octobre 2017

### Conseil de quartier du Petit parc

Le Conseil de quartier (CDQ) du Petit parc s'est réuni, le jeudi 5 octobre 2017, à la salle Jamart.

**Invités :** M. Claude KOPELIANSKIS, Maire-adjoint en charge de la Voirie  
Mme Béatrice VIVIEN, Présidente de l'Office du tourisme

**Présents :** Françoise BIESSY, Gilles BROUSSE en charge du groupe de travail Animation, Francis CHOLLET en charge du groupe de travail Sécurité, Philippe GAUTUN, Franck VÉRITÉ.

#### Accueil des participants

Monsieur Godaert, Maire-adjoint en charge du quartier du Petit parc ouvre la réunion à 19h15 en remerciant les participants et notamment les deux coordinateurs des groupes de travail pour leur implication et le travail effectué (voir fichiers joints). Il remercie également ses collègues pour leur présence à cette réunion.

#### Déroulement de la séance :

- 1) Intervention de Monsieur Kopelianskis
- 2) Retour sur la dernière réunion
- 3) Restitution/Présentation des propositions des groupes de travail
- 4) Calendrier des prochaines réunions

Plusieurs sujets ont fait l'objet d'échanges entre Monsieur Kopelianskis et les conseillers :

#### 1) Monsieur Kopelianskis apporte les réponses aux questionnements des conseillers

##### Mauvais état de certains trottoirs, notamment avenues François Mansart et Louvres

La rénovation de ces 2 avenues est demandée par les conseillers.

*Des travaux de rénovation importants sont bien prévus et devraient s'étaler sur deux ans.*

*A noter que le chantier a commencé cette année par des travaux d'assainissement, travaux prioritaires pour des raisons de sécurité. La rénovation des trottoirs suivra.*

##### Intersection Carnot/Général Leclerc

Il est signalé des vitesses successives et proposé la mise en place de plateaux surélevés.  
*Il sera procédé à une étude d'impact par les services municipaux.*

### Conséquences des violentes pluies notamment celles de juin 2017

*A propos des crues intervenues en juin, il convient de rappeler qu'en règle générale les crues ont lieu en février et mars. Très rarement, voire jamais en juin.*

*La Ville étudie deux hypothèses :*

*1/ changer le collecteur qui récolte les eaux pluviales par un autre collecteur mais de dimension plus importante, ce qui réduira tout risque de saturation en cas de forte pluie.*

*2/ changer le tuyau mais les services Techniques doutent de l'efficacité d'une telle solution.*

*Une expertise est demandée à un bureau d'étude. Les résultats sont attendus prochainement.*

*Deux dispositifs complémentaires sont également envisagés :*

— *créer un réservoir à l'extrémité de la Ville qui servira de décantation. Cette solution est onéreuse.*

— *créer un raccordement avec les Caves du nord. Cette solution semble être la plus judicieuse.*

Un conseiller rappelle les difficultés engendrées par les crues. Il indique avoir été témoin de 3 crues sur ces 15 dernières années et les conséquences sont lourdes. Il souligne le fait que l'eau rentre jusque dans les caves, ce qui est préjudiciable pour les habitants.

### Conséquences dues aux travaux EDF

Les conseillers s'interrogent sur les travaux entrepris récemment dans le quartier.

*Ces travaux ne sont pas engagés par la Ville mais par EDF qui entretient son réseau.*

*En effet, ce sont les concessionnaires qui en prennent l'initiative. Cela fait partie de leur devoir de concessionnaire que de rénover leurs réseaux.*

*Un conseiller souligne la nécessité de faire coordonner ces travaux par la Ville.*

*La Ville intervient déjà sur les phases essentielles de ces travaux, elle fait le constat des lieux avant et après les travaux. La Ville rédige des arrêtés de voirie. Un travail de coordination est donc bien établi entre les concessionnaires et la Ville. D'ailleurs, les enrobés de finition, sont réalisés par les services municipaux pour raccourcir les délais.*

### Signalisation des déviations abusives et dangereuses

Il est demandé de créer un sens unique pour toute déviation sur l'avenue Carnot ou l'avenue du Général Leclerc. Car, une circulation sur les 2 sens est difficilement réalisable.

*La Ville adhère à cette idée tout en déplorant les problèmes d'incivilité.*

### Suppression de bornes sur l'avenue François Mansart

La suppression des bornes anti stationnement qui longent l'avenue François Mansart est souhaitée. Ces bornes en béton situées au niveau de la Résidence Talma seraient une gêne à la circulation piétonne sur les trottoirs.

*Une visite sur site sera réalisée.*

### Amélioration de l'éclairage des lieux stratégiques, notamment avenue Condé

Il est proposé de différencier l'éclairage des chaussées et celui des passages piétons.

*Cette proposition sera étudiée par les services de la Ville.*

Monsieur Godaert reprend la parole. Il remercie son collègue de ses informations et poursuit l'ordre du jour.

## **2) Retour sur la dernière réunion de quartier**

Aucune remarque n'est faite sur le CR de la dernière réunion de quartier du Petit parc

Les conseillers souhaitent élargir le quartier du Petit parc pour inclure des zones exclues de l'actuel périmètre et répondre aux souhaits des riverains.

Cette modification du quartier sera validée en Conseil municipal du 20 novembre 2017.

*Monsieur Godaert propose d'assurer une permanence le **samedi 9 décembre 2017 de 10h à 12h en mairie** afin de recevoir tous les habitants du quartier du Petit parc, pour répondre à leurs demandes et mieux faire connaître les conseillers du quartier. Toutes les questions pourront être abordées.*

***Une information sera diffusée dans le magazine de novembre et sur le site de la Ville (bien sûr la présence de l'ensemble des conseillers est souhaitée)***

## **3) Restitution/Présentation des propositions des groupes de travail**

### **Groupe Circulation/incivilité/stationnement et sécurité**

Monsieur Chollet, animateur de ce groupe propose la création :

- d'un stationnement limité pour pallier les voitures ventouses et permettre une rotation donnant accès aux commerces du quartier.
- d'une place de stationnement « arrêt minute » au niveau de la boulangerie du parc (rue de Paris).

*Le service Voirie souligne que l'espace ne permet pas de répondre favorablement à cette demande.*

### **Groupe Animation et Vie du quartier**

Monsieur Brousse, animateur de ce groupe présente les projets de ses membres qui figurent sur le fichier joint. Ces propositions sont nombreuses et nécessiteraient un effectif important.

Madame Vivien, informe que 2018 est l'année du bicentenaire de Jacques LAFFITTE. Un grand nombre de manifestations sera organisé y compris pour commémorer la fin de la guerre 14-18.

Une fête des voisins sera organisée pour une meilleure connaissance du voisinage. Le lieu reste à déterminer.

Les conseillers du Petit parc souhaitent un échange avec les autres conseillers de quartier. Le chevauchement de zones peut être bénéfique et permettrait aux habitants de se rencontrer et d'échanger sur des problématiques communes.

*Cette proposition sera soumise aux 2 autres Conseils de quartier.*

Les Conseillers souhaitent une meilleure information de leurs actions notamment par l'insertion d'articles dans le magazine Vivre à Maisons.

#### **4) Calendrier des prochaines réunions**

Une réunion est planifiée le 23 novembre prochain afin d'échanger sur le fonctionnement du quartier du Petit parc.

Un accueil en mairie des habitants du Petit parc est programmé Salle des Commissions de 10h à 12h le 9 décembre 2017.

La séance s'est levée à 21h.

**Vous souhaitez plus de renseignements ?**

Rendez-vous sur le site de la Ville [www.maisonslaffitte.fr/Vie Municipale/Conseils de quartier](http://www.maisonslaffitte.fr/Vie_Municipale/Conseils_de_quartier)

Envoyez un mail à [conseils.quartiers@maisonslaffitte.fr](mailto:conseils.quartiers@maisonslaffitte.fr)

Téléphonez au 01 34 93 13 36